

France:France/37/fr

La gestion des risques est principalement de la compétence de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA). La Direction Générale de la Santé (DGS) au ministère de la Santé et de la Prévention (MSP) intervient dans la protection de la santé de la population relative aux différents usages de l'eau. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) est responsable de la sécurité sanitaire des matériaux et emballages en contact avec les aliments.

Retrieved from

"<https://worldfoodsafetyalmanac.bfr.berlin/index.php?title=Translations:France:France/37/fr&oldid=7543>"

This page was last edited on 21 December 2023, at 11:27 from ANSES1.